



Orange SA définit sa politique salariale pour l'année 2021 en France

A l'issue de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les salaires, Orange SA confirme, comme en 2020, l'allocation d'un budget global de 1,8% des salaires dédié aux augmentations salariales pour l'année 2021.

Par ce budget, Orange SA entend maintenir le pouvoir d'achat des salariés tout en préservant les équilibres financiers du Groupe qui fait face à un triple défi : économique, organisationnel et de développement des compétences. L'atteinte de ces objectifs permettra de continuer à faire d'Orange un opérateur de référence sur le marché.

Dans le cadre de ce budget global – en complément des augmentations individuelles et collectives - des mesures spécifiques seront appliquées afin de renforcer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les premiers niveaux de salaire de l'entreprise ainsi que les salariés de moins de 29 ans (ou de moins de 4 ans d'ancienneté) bénéficieront également d'attentions particulières.

Ces dispositions font suite à la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les salaires qui s'est clôturée le lundi 28 juin 2021.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,3 milliards d'euros en 2020 et 140 000 salariés au 31 mars 2021, dont 80 000 en France. Le Groupe servait 262 millions de clients au 31 mars 2021, dont 217 millions de clients mobile, 22 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au coeur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse Orange :

Florentin Soonckindt ; 07 85 92 42 77 - florentin.soonckindt@orange.com

Tom Wright ; 06 78 91 35 11 - tom.wright@orange.com